

APPEL DE CANDIDATURES A LA LOCATION

Publication effectuée en application des articles L141-1, L141-3 et R142-3 du Code Rural
et de la Pêche Maritime

La SAFER du Centre se propose d'attribuer
en location dans le cadre de mandats de recherches de preneurs
les biens désignés ci-après

**Location par bail rural cessible et commodat d'un ensemble de terres labourables,
libres après la moisson 2022, avec vente de matériel d'exploitation et DPB**

 IL 28 22 0196 01

Commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN [Bleury] (28) : 2 ha 33 a 20 ca
042ZA 80- 81- 82 (Règlement National d'Urbanisme)

Commune d'ECROSNES (28) : 40 ha 63 a 59 ca
C 649 / XI 23 / XK 24- 25- 35- 36- 41 / XO 1- 2 / XP 36 (Zone A du PLU)

Commune d'YMERAY (28) : 1 ha 11 a 90 ca
ZC 458 / ZD 569 (Zone A du PLU)

(Contact : François JEANNOT / 06 85 03 47 40)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le :

21 MARS 2022

au siège de la SAFER du Centre ou, plus particulièrement, auprès du service départemental :
10, rue Dieudonné Costes - Maison de l'Agriculture - CS 10399 - 28008 CHARTRES Cedex.
Tél : 02 37 24 46 60 où toutes précisions et informations complémentaires (*conditions financières, éléments
mobiliers éventuels, modalités d'attributions...*) peuvent être demandées.

Pour la SAFER, le 25 février 2022

David SAINSON
Directeur départemental



A AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, le
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours
du 4 mars 2022 au 21 mars 2022)